

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Villette-Berlancourt, 14 décembre 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Villette-Berlancourt](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (262)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Villette-Berlancourt, 14 décembre 1848, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26829>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 décembre 1848](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Villette-Berlancourt](#)

Lieu de destination Nesle (Somme)

Description

Résumé Sur une créance à payer par Villette-Berlancourt.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Villette-Berlancourt

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité

- Commerce
- Industrie (grande)

Biographie Marchand de fers et quincaillier à Nesle (Somme) au milieu du XIX^e siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

je laisse car je l'aurai en réserve celle
que je viens de recevoir pour la livrer
à l'appropriation à votre voyageur quand il
passera les Guise.

vous trouverez donc bien que pour
assurer la prompte expédition des 50 milles
Risley et la juste remise à laquelle je
droit sur celle que vous m'avez rapide
que je vous autorise tactement à disposer
sur moi à due de la somme de
quatre mille francs à que vous pourrez faire
valoir pour ma gourde me répondre par
le retour du voyageur

et agréez monsieur mes salutations

Rouye
16^{me} 14

monsieur carpentier
je vous retourne un effet probable des
remises de ce siècle détenant frais compris
à la somme de fr 154.98

je suis étonné que vous ne me fassiez pas
connaître la fin de cette affaire dont je vous
peux de poursuivre définitivement le paiement
et de me donner ainsi sous peu de jours

agréz

8 Prie
14

monsieur Viffelt

je n'ai pu répondre plus tôt à votre lettre du
15^{me} mais je pourrai recevoir encore vos
remises n'ayant encore rien mis sur tout en
révolution

agréz Mr

Bouchain
14

monsieur le directeur des postes de Bouchain

vous avez dû payer votre poste 55 francs et non
65 malgré cela je vous le dirai à la dernière
prise sur considération de l'ouvrage mais
il faudrait le faire prendre au

agréz